

Consultation Electronique

Du Mercredi 21 décembre 2022 08 h00 au Jeudi 22 décembre 2022 12h00.

En vertu des articles 6 et 48 des R.A FFT, Stéphane Bouvry Président du Comité Directeur sollicite l'avis des membres du Comité de Direction par un vote électronique sur la proposition suivante :

Reconduction du partenariat avec le Challenger de Cherbourg sous condition que l'accès au tournoi soit accessible à tous les membres élus du Comité.

Résultat du vote sur 18 votants

OUI :	16
NON :	1
Abstention :	1

La proposition est adoptée à la majorité des votants.

Fait à Equeurdreville, le 22 décembre 2022.

Patrick Olivier
Secrétaire Général

